

Image not found or type unknown



Problème électrique dans un local commercial

Par **amtarodu42**, le **22/10/2015** à **13:33**

Bonjour maître,

J'ai signée un bail commercial 3,6,9 pour un local dans lequel le propriétaire ma certifier et même noter sur le bail que je procédait un courant électrique 380v triphasé et ce n'est pas le cas. Cela me retard pour débiter mon activité. Que puis-je faire ?

Cordialement.